



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

## AVIS PUBLIC

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Preissac, donne avis que :

Conformément aux dispositions du Code municipal, le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés à la séance ordinaire du conseil de la municipalité **mardi le 12 mai 2026 à 19h30 au Complexe multifonctionnel Agnico Eagle situé au 16 rue des Rapides, Preissac.**

Donné à Preissac ce 22<sup>e</sup> jour d'avril 2026.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin

Directeur général et greffier-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 22<sup>e</sup> jour d'avril 2026.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin

Directeur général et greffier-trésorier

---